

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Mobilegov : Montée en puissance du réseau international de franchisés : 3 nouveaux contrats signés en exclusivité**

**Juin 2009** – Dans le cadre de sa stratégie de développement international, Mobilegov, inventeur de la technologie brevetée de l'ADN du Numérique<sup>®</sup> annonce les premières signatures de contrats de franchise signés en exclusivité au Royaume-Uni, en Italie et en Suisse.

Au titre de ce contrat, chaque membre du réseau Mobilegov dispose d'une exclusivité territoriale sur les produits qu'il est amené à distribuer, accompagnée d'une assistance technique, commerciale et marketing spécifique (hotline, formations, support commerciaux, etc.).

En contrepartie de cette exclusivité, le franchisé s'engage à commander un stock d'avance de licences des produits Mobilegov pour un montant minimum de 150 000 €, avec pour objectif de réaliser un chiffre d'affaires annuel d'au moins un million d'euros.

Afin d'apporter un service optimum aux clients et utilisateurs finaux de sa technologie, Mobilegov a mis en place un programme de formations diplômantes obligatoires pour les membres du réseau et le personnel des distributeurs.

La constitution progressive de ce réseau, doublée de la capacité à commercialiser en exclusivité sur un territoire dédié la technologie de l'ADN du Numérique<sup>®</sup>, sont des atouts majeurs qui contribuent à positionner l'ensemble des partenaires et franchisés de Mobilegov comme des acteurs prépondérants et innovants dans le monde de l'Internet et de la protection des données personnelles.

La révolution technologique apportée par Mobilegov en matière d'authentification forte rend accessible au plus grand nombre la protection de leurs données personnelles. Elle permet à l'internaute de s'authentifier avec sa clé USB ou son téléphone mobile pour accéder à ses sites web comme à son réseau d'entreprise, plutôt que d'utiliser les traditionnels « tokens d'authentification », coûteux à l'achat et en gestion logistique pour les fournisseurs de services en ligne.

L'avantage concurrentiel technologique garantit le succès commercial sur un territoire donné et permettra au membre du réseau de développer son chiffre d'affaires plus rapidement en étant le détenteur unique d'une offre qui répond aux besoins de sécurité grandissant de l'utilisation de l'Internet.

Une vingtaine d'autres franchises sont d'ores et déjà en cours de négociation en Europe, en Amérique et au Moyen Orient.

Parallèlement au développement de son réseau de franchisés, Mobilegov annonce également que plusieurs pilotes sont déjà en cours, en France, au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie afin de déployer des solutions d'authentification et de sécurisation avec des banques, des sites gouvernementaux, des groupes industriels ainsi qu'avec un portail internet. La mise en place de ces solutions permettra ainsi à Mobilegov de sécuriser l'accès aux données sensibles de plusieurs millions d'utilisateurs au cours de l'année 2009.

La détermination affichée de lutter contre la cybercriminalité et la reconnaissance de l'efficacité des solutions proposées par Mobilegov pour y parvenir, permettent à l'équipe dirigeante de renouveler sa confiance dans la réalisation des objectifs 2009.

Pour plus d'information : [www.mobilegov.com](http://www.mobilegov.com)

**Agence MyNTIC-PR : Franck Tupinier** Tél.: + 33 (0)6.74.68.37.93 [ftupinier@myntic-pr.com](mailto:ftupinier@myntic-pr.com)

**Mobilegov Relations Presse : Sandrine Donzion** Tél. : + 33 (0)6.84.68.32.52 [sandrine.donzion@mobilegov.com](mailto:sandrine.donzion@mobilegov.com)